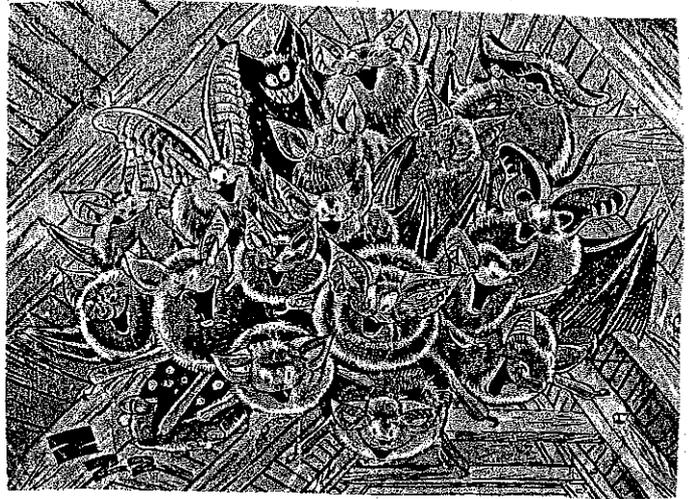


PLECOTUS



Feuille de contact 10
20/02/2000

Bonjour, j'espère que vos observations hivernales sont fructueuses, n'oubliez pas d'envoyer vos rapports à Thierry Kervijn, 10, route des canons, 5000 Namur, tel/fax 081/ 44 02 52 (tjs la même adresse).

Le groupe PLECOTUS compte encore quelques nouveaux membres, lors de la prochaine feuille de contact, je vous enverrai une liste actualisée des membres (pas cette fois-ci car des problèmes informatiques ne me donne actuellement, plus accès à mon disque dur) .Si vous connaissez des personnes intéressées par les chauves-souris, communiquez moi leurs coordonnées.

Nuit européenne des chauves-souris 2000.

Suite au succès de l'année dernière celle-ci sera reconduite cette année.

La date choisie sera le samedi 26/08/2000 soit le dernier week-end d'août.

Tout comme l'année passée, elle se fera en collaboration avec le groupe chauves-souris du BNVR pour la partie néerlandophone et en partie francophone avec l'IRSNB, RNOB et nous l'espérons avec la région wallonne.

Pour le sponsoring peut-être aurons nous à nouveau le soutien de la région wallonne, cette année nous nous tournerons également vers le privé, des demandes de sponsoring ont déjà été introduites et d'autres le seront encore, si vous avez des contacts ou connaissances privilégiées dans ce domaine n'hésitez pas à m'en parler.

Pour la publicité de la nuit comme l'année passé, je me propose de m'occuper de contacter les divers média au niveau francophone, tandis que chaque responsable d'activité contactera les médias locaux. N'oubliez pas de discuter avec les personnes qui organisent une activité dans une région proche de la votre avant de contacter la presse régionale afin d'avoir une politique cohérente.

Cette année, nous allons essayer de faire une affiche et/ou une brochure, si vous avez des idées contactez moi.

Cette année, nous aurons probablement plus de publicité que l'année passée, donc plus de monde, d'où la nécessité de multiplier les endroits d'excursions.

Rappelons quelques recettes qui ont bien marché l'année passée.

La pub locale : au plus il y a de pub, au plus il y a de gens sensibilisés.

Le spot halogène pour observer les Daubenton au-dessus de l'eau, il est important que les gens puissent voir des chauves-souris.

Un petit ampli brancher sur le détecteur pour que tout le monde puisse bien entendre.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette nuit j'aimerais avoir, pour le mois de mai, la liste des excursions organisées.

On aura besoin de l'aide de tous pour l'organisation sur le terrain des différentes activités, mais si vous désirez participer à l'organisation générale de la nuit, il serait très utile de créer un petit groupe de travail. Contactez moi. PS mon ordinateur étant de manière régulière en panne (merci Compac) le tel est plus sûr que le mail, pour rappel, soir (de préférence) 075 28 93 60, journée 061 23 83 60 ou 62

Frédéric Forgé

**Bats & Man
Million Years of Coexistence**



KRAKÓW - POLAND

8è Symposium européenne de la recherche Chéiroptérologique
Kraków(Pologne) 23-27 août 1999

Sous le thème "Bats and Man. Million Years of Coexistence", il aurait été anormal que Mammalogistes, et autres professionnels Scientifiques en soient absents.

Ils étaient donc là, à se presser dans les vastes locaux du Centre Académique d'Education Physique de Cracovie afin de prendre part à cette Rencontre organisée par l'Institut de Zoologie Systématique et Evolution.

Envoyés par leurs institutions scientifiques de 20 Etats, ils étaient plus de 200, Professeurs d'Universités, Docteurs en sciences et étudiants confondus, tous s'exprimant en Anglais.

Nous avons eu beau chercher consciencieusement parmi les participants mais les chercheurs Belges étaient absents.

Ont-ils volontairement boudé ce Symposium ? Le thème proposé (et mis en évidence) ne leur convenait-il pas ? Les subventions n'ont-elles pas été accordées ?

Toujours est-il que nos Chercheurs ont manqué ce remarquable Symposium. Sur le plan européen, celui-ci a confirmé que la protection des Chéiroptères doit rester le souci majeur de tous les citoyens. Cette formule s'opposera sans nul doute à une recherche scientifique de laboratoire, laquelle il faut le reconnaître- provoque inmanquablement des manipulations..

Il ressort d'autre part que dans plusieurs pays d'Europe, il a été globalement constaté que la population des chauves-souris s'accroît lentement depuis quelques années et ce en dépit des diverses formes de pollution-regrettables revers- de nos pays industrialisés.

En plus des communications, nombreux étaient les participants à présenter des Posters. Ceux-ci mettaient l'accent sur les particularités écologiques locales, qu'elles soient ukrainiennes, nord-italiennes ou de Turquie septentrionale.

D'autre part, nous avons été fort surpris de constater qu'aux côtés des chercheurs renommés (J. GAISLER, V. HANAC, B.W. WOLOSZYN) des dizaines de jeunes

licenciés travaillent d'arrache-pied à la protection raisonnée des nouveaux sites découverts où se rassemblent des colonies d'individus, voire des maternités entières. Nous avons aussi appris que des cellules locales de jeunes chercheurs sont très actives dans toute l'Europe ce dont on ne peut que se réjouir. Ces cercles locaux conseillés et entourés par des Scientifiques sont animés par un constant souci de connaissance et de protection des chéiroptères.

Revenons un instant aux présentations-communications et aux thèmes journaliers autour desquels se sont articulés les quelque 150 exposés; Voici ces thèmes:

- Répartition et Biogéographie des chéiroptères. Systématique et Evolution.
- Génétique, Ecologie et Comportement
- Physiologie comportementale et écologie
- Protection de la faune chéiroptérologique

Parallèlement à ces sujets, des Tables rondes et Ateliers ont été organisés. On y a débattu, entre autre, de l'éducation du public, de l'architecture sacrée et divinités animales, de l'investigation au moyen de détecteurs à ultra-sons, etc.

Ces Actes qui seront publiés seront la consécration des travaux de ce Symposium et constitueront sans aucun doute, référence dans les années à venir. ^{la}

G. De Block
Guy DE BLOCK
Av. F. Leclancier 79 Bte 5
1090 BRUXELLES

Un nouveau refuge pour chauves-souris et amphibiens

Nul besoin d'être chiroptérologue averti pour évaluer les potentialités de la glacière de Pitet comme site d'hivernage pour chauves-souris : le couloir d'accès menant à la chambre de stockage est béant sur plus de trois mètres carrés, laissant passer lumière et courants d'air qu'aucune porte n'arrête. Il n'empêche, le site est remarquable. Coincée dans un méandre de la Méhaigne, la glacière se devine sous un tumulus imposant, bordé de grands arbres, niché dans une propriété privée aux allures de vieux parc. La construction en elle-même est exemplaire et presque unique dans notre région ; la glacière est bâtie selon le modèle anglais qui se différencie par sa double cuve des architectures plus classiques. Bien protégée par des murs épais renforcés d'une couche de terre, cette partie de la glacière est par ailleurs la seule intacte. De fait, la liste des travaux à entreprendre est assez impressionnante. Rien que pour assurer la l'accueil des chauves-souris, il faut dégager l'entrée principale, murée de longue date, refaire la voûte du couloir d'accès, poser pas moins de cinq portes à l'emplacement des anciennes, toutes équipées d'une chiroptière bien entendu, couper les arbres dont les racines fragilisent les murs extérieurs... Et comme si ce n'était pas suffisant, le placement d'une sixième porte, isolant la cuve intérieure, est décidé pour multiplier les zones refuges, comme la pose de microgîtes. Bref, il y en avait pour tous les goûts. Pourtant, la première tâche a consisté à récupérer tous les tritons et les grenouilles pris au piège de la glacière. Plus de 200 bestioles, tombées à l'intérieur des cuves et incapables d'en ressortir ont été sauvées. Chacun a ainsi eu la joie de voir le rare Triton crêté, dont une vingtaine d'exemplaires ont été trouvés. C'est dit, un passage spécial amphibiens sera percé pour leur permettre de rejoindre l'extérieur, ou, au contraire, de se réfugier à l'intérieur de la glacière quand l'hiver viendra.

La journée du samedi fut entièrement consacrée à l'exécution des travaux précités. Pendant qu' Yves faisait le menuisier, son père, Frédéric et moi-même les maçons, Didier, Marc et Philippe, les cantonniers, Benoit faisait un peu de tout, sauf quand il parlait ou se désaltérait. Seuls incident de la journée, la visite des vaches, échappées du pré voisin et celle d'un journaliste, curieux lui aussi. Dimanche, le chantier se termine très tard comme d'habitude, juste avant l'épuisement total des participants, mais la plupart des aménagements sont terminés. Ne reste plus que le percement du tunnel pour batraciens, mais, c'est juré, ce sera fini avant l'hiver.

Fiche pratique

Rédaction du dossier : M. de Toffoli, Yves Latinne et Cédric Calberg.

Financement : 53.018 Fb, grâce au soutien de la Région Wallonne.

« Directeur de chantier » : Yves Latinne

Participants : Yves et Joseph Latinne, Benoit Redant, Frédéric Bertrand, Didier Séressia, Marc de Toffoli, Philippe Lucas, Cédric Calberg, Alain Franquin, et Manu. Un grand merci à tous.

Ce petit compte-rendu ne vous a pas effrayé ? Vous aussi vous voulez vous lancer dans l'organisation d'un chantier de gestion ? Alors lisez bien ce petit memento réalisé à votre intention, retraçant toutes les étapes de cette grande aventure sous forme d'un petit jeu de l'oie.

Le site : Vous en connaissez un ? si oui, passez à la case suivante. Si non, Benoit Redant est le dépositaire de l'exemplaire du Quartz Wallon appartenant à Plecotus. Sur simple demande, il vous fera les copies de votre région. Malheureusement, seul le tome relatif à la province de Liège est disponible à ce jour.

Le dossier : Hé oui, il faut en faire un. Car il faut convaincre, le propriétaire du site d'abord puis le bailleur de fonds ensuite, comme par exemple la Région Wallonne, qui finance volontiers des projets « chauves-souris » (pour l'instant). Votre site abrite des espèces très rares ? C'est un atout décisif, vous pouvez rejouer.

La convention : Plus que souhaitable, elle lie le propriétaire du site à Plecotus et définit les droits et les devoirs des deux parties. Ainsi, les risques de litiges ultérieurs sont fortement diminués. Dans ce document par exemple, il est stipulé que Plecotus, ou un de ses membres, peut effectuer le recensement des chiroptères hivernant dans le site moyennant le respect de certaines règles. Maintenant que vous devinez son importance, vous appréhendez déjà sa rédaction. Grossière erreur ! nous possédons quelques exemples de conventions d'aménagement ou de fermeture de sites qu'il est facile d'adapter au cas par cas. Adressez vous au secrétariat de Plecotus qui se fera une joie de vous répondre et de vous aider.

Les démarches : Muni de votre dossier, il vous faut sonner à toutes les portes pour le faire avancer. Vous vous étonnez du nombre de réunions et de congés de vos interlocuteurs. C'est de toute façon plus long que prévu. Vous passez deux tours. Votre site est revendiqué par une autre personne ? un organisateur de sport nature par exemple ? vous passez dix tours, il fallait vous y prendre plus tôt.

Les journalistes: indispensable! Ils font de la publicité avantageuse (vous pouvez rejouer) et gratuite (rejouez à nouveau) pour Plecotus et Aves. Toutefois, prévoyez 1 heure pour leur visite, durant laquelle rien n'avancera car tout le monde est distrait. Pire même, vous devez parfois défaire ce que venez de faire pour les besoins d'une photo. Vous reculer de cinq cases.

Les amis: Il est temps de se rappeler à leurs bons souvenirs, de se montrer serviable et prévenant, voire même de les inviter chez vous, car ils constitueront votre future main d'oeuvre le jour J. Vous patientez ainsi un tour, le temps de méditer sur ces deux règles très générales:

- 1- Le nombre de participants à un chantier de gestion est toujours plus faible que prévu.
 - 2- Si le chantier s'étale sur un WE, la participation sera moindre le dimanche que le samedi.
- Si vous connaissez une exception à l'une de ces deux règles, vous pouvez avancer de cinq cases.

Les experts : Une fois la liste des travaux d'aménagement bien établie, se pose alors la question de qui va les réaliser. Car vous vous rendez vite compte que cela vous dépasse tout à fait. Heureusement, Plecotus possède dans sa liste de membres quelques personnes qui savent tout faire de leur deux mains, en particulier Benoît (soudure), Yves (soudure et menuiserie) et Joseph (maçonnerie). Vous passez un tour à les convaincre de venir vous aider.

La veille du Jour J : Vous stressez ? Rassurez vous ; c'est tout à fait normal. Pourtant, si le chantier est bien préparé, il n'y a aucune raison.

Les outils : Vous en avez sûrement oublié un, rentrez à la maison. Pour vous éviter ce genre de désagrément, voici la liste du matériel utilisé lors du chantier d'aménagement de la glacière de Pitet (les chiffres cités le sont à titre purement indicatifs) : groupe électrogène (1), poste à souder (1), masque (1), mèches à souder (1 paquet), brouettes (3), pelles (3), bèches (2), foreuse (1), mèches (min 3-4 de diamètre différent), scies (3), fourche (1), houe (1), tronçonneuse (1), haches (2), seaux (5), masse (1), truelle (1), fil à plomb (1), niveau (1), néon portatif (1), allonge électrique (200 m), lampes de poche (3), huile et essence pour tronçonneuse, barre de fer (1), burins (3), marteaux (2), charnières (12), chevrons (18m), sable jaune (2 m³), sable du Rhin (1 m³), sacs de ciment (10), anciennes briques (600), Panneau marin (6), serrure (1), verrou (1), montants en bois (?), colle silicone (2 tubes), planches (20), échelle double longueur (1), disqueuse (1), enduit pour panneaux en bois (1 pot), petit matériel, blocs de 9 pour microgîtes (20).

Et je ne suis même pas sûr que cette liste soit complète.

Le ciment: Comment, vous ne connaissez pas la proportion exacte sable-ciment pour un rejointoyage? Votre crédibilité de maître d'oeuvre en prend un fameux coup et vous passez un tour.

Les casiers : Vos amis réclament une pose, ne les faites pas patienter ! Mais attention, n'ayez pas l'air radin avec vos quelques bières et prévoyez en en suffisance. Pour vous aidez dans cet exercice difficile, appliquez cette formule qui vous donnera la consommation moyenne de bières par personne et par jour

$X = (T^{\circ})^2/200 - T^{\circ}/20 + 4$, avec T° , la température extérieure. Trois remarques toutefois, si la température est négative, prévoyez plutôt du vin chaud, si les liégeois sont nombreux, préférez la Jupiler à toute autre marque et enfin, si Benoit fait partie des joyeux gestionnaires, ajoutez deux bières à votre total.

Le Frigobox : Délicate attention !, mais vous avez oublié que le chantier se déroulait dans une grotte ou une glacière, à la température intérieure toujours fraîche ! Vous avez l'air ridicule.

Le soir du jour J : Vous avez gagné, tout s'est bien passé et les travaux sont entièrement terminés. Félicitations et bonne nuit.

Cédric

Et en matière d'assurance ?

Récemment, plusieurs d'entre-vous m'ont questionné sur les assurances souscrites par AVES pour couvrir les risques encourus lors d'activités effectuées dans le cadre de PLECOTUS. Voici un résumé de la réponse détaillée du secrétariat d'AVES.

L'association AVES a souscrit diverses polices d'assurance pour couvrir certains risques encourus lors d'activités qu'elle organise, ainsi que certains risques encourus par des bénévoles engagés dans des actions promues ou soutenues par elle. Les bénévoles agissants au nom de PLECOTUS sont donc couverts par celles-ci.

Toutefois, ces couvertures, pour des raisons financières faciles à comprendre, ne sont pas illimitées. Il faut noter que :

- seuls les dommages corporels sont couverts, à l'exclusion de tout dommage matériel (vêtements, jumelles, appareils photographiques...).
- les personnes âgées de plus de 70 ans sont exclues de la couverture.

Ainsi, ces diverses assurances couvrent :

- ◆ la réparation des dommages corporels suite à un accident pouvant survenir aux bénévoles participant à la guidance ou à l'encadrement d'excursions, voyages, stages et animations organisés dans le cadre de l'association. Cette garantie est acquise depuis le moment où ils quittent leur domicile, jusqu'au retour à celui-ci.
- ◆ La réparation des dommages corporels pouvant affecter des bénévoles qui effectuent des travaux tels que le placement de nichoirs dans des clochers, des arbres..., les travaux d'aménagement et de recherche - non profondes - dans des grottes, des casemates (nous sommes particulièrement visés ici), les travaux de creusement ou de gestion de mares, etc... L'intervention de l'assurance s'élève en cas de décès à 1.500.000 BEF et en cas d'invalidité permanente à 3.000.000 BEF (NB : le montant réel est proportionnel au degré d'invalidité). Les frais de traitement et de rapatriement sont couverts à raison de 300.000 FEB.
- ◆ Enfin, AVES a fait couvrir, à concurrence de 500.000 BEF, les biens qui nous seraient confiés à quelque titre que ce soit (ex : dias en vue d'une projection). Dans ce dernier cas, une franchise de 10% du dommage avec un minimum de 10.000 FEB est toutefois appliquée.

La procédure à adopter en cas d'accident pouvant donner lieu à indemnisation est la suivante :

- l'incident doit être signalé dans les plus brefs délais au secrétariat d'AVES (tél : 04/222.20.25 et fax : 04/222.16.89) en donnant une description succincte des faits et le nom de la (ou des) personne(s) concernée(s).
- cette communication doit être confirmée par écrit au plus tard dans les huit jours de la survenance du sinistre. Cette lettre sera accompagnée de tout document (certificat médical par ex.) permettant de déterminer les circonstances et de fixer l'étendue du sinistre.

Si ces considérations très matérielles et parfois désagréablement précises vous semblent fastidieuses, il m'a paru toutefois nécessaire de vous les détailler avant la prochaine saison de prospection et de recensement. Que cette dernière vous soit faste et agréable, ... et vous garde en bonne santé.

Ala